

INVITÉ

# Va-t-on vers la fin du salariat?

**TRAVAIL** ▶ Si des emplois sont supprimés à cause de l'automatisation, le travail, lui, est toujours présent. Mais, observe Viviane Gonik, il est réalisé sans salaire, par une mise à contribution des usagers, ou via un détournement de l'«économie du partage». Inventaire.

VIVIANE GONIK\*

En septembre 2013, un article de Carl Benedikt Frey et Michael A. Osborne, chercheurs à l'université d'Oxford, avait alerté le monde entier en affirmant que «47% de l'ensemble des emplois aux États-Unis» risquaient de disparaître d'ici à vingt ans à cause de l'automatisation. Abondamment repris par les médias, ce propos a été au centre des discussions du Forum économique mondial de Davos (WEF), d'où il ressort que plus de 5 millions d'emplois pourraient être supprimés dans les quinze principales puissances économiques mondiales d'ici à 2020.

Selon un rapport du WEF relayé par *Les Echos*<sup>1</sup>, cette quatrième révolution industrielle aura également des conséquences pour les femmes qui vont se retrouver «sur la ligne de tir». «Le poids de la perte d'emplois, comme conséquence de l'automatisation et la désintermédiation, aura un impact relativement équitable entre les hommes et les femmes, mais comme les femmes constituent une part moins importante aujourd'hui que les hommes sur le marché du travail, cela signifie que le fossé entre hommes et femmes pourrait devenir plus important», précise le document.

Si les emplois sont supprimés ou transformés grâce à l'automatisation, c'est en grande partie parce que le travail autrefois exécuté par des salariés est aujourd'hui effectué par des usagers: au supermarché, nous pesons nos légumes, passons à la caisse automatique ou scannons nos produits – gratuitement pour l'entreprise. Sur nos propres ordinateurs, nous réalisons nos opérations bancaires, nous cherchons des billets de train, d'avion, de spectacles, que nous imprimons avec notre imprimante en payant le papier et l'encre. On pourrait multiplier les exemples. Nous passons de plus en plus de temps à effectuer un travail sans être payé – parfois même en dépensant même de l'argent – à la place des anciens employé-e-s. Si des emplois sont effectivement retirés par l'automatisation, le travail, lui, est toujours présent, mais réalisé sans salaire.

## Une économie de prédation en lieu et place d'une économie de partage

Avec la multiplication, ces dernières années, des plateformes d'intermédiaires qui mettent en relation un service avec des particuliers, comme Uber pour les transports de personnes ou Airbnb pour les logements de vacances, on est passé à un niveau supérieur: dans ces cas, le concepteur de la plateforme (l'entrepreneur) ne met plus l'outil de production à disposition du fournisseur de service (le «travailleur»); c'est ce dernier qui fournit l'outil – la voiture, l'appartement... – avec lequel il retirera une forme de rente.

Ces nouvelles formes d'entreprises se sont développées en faisant main basse sur le potentiel de l'«économie collaborative» ou, comme l'appelle l'économiste Benjamin Coriat<sup>2</sup>, l'«économie du partage»: «A la base, celle-ci repose sur des initiatives citoyennes qui privilégient l'usage plutôt que la propriété, qui cherchent à minimiser la consommation, à préserver les ressources. Il y a une mise en commun des objets, des prêts, des échanges».

Les plateformes d'intermédiaires sont tout autre chose, sous couvert de modernité, elles «ont fait un hold-up idéologique sur l'économie collaborative, transformant une disposition citoyenne en source de profits. C'est une économie de prédation en lieu et place d'une économie de partage.» (B. Coriat)

Tous les secteurs économiques sont touchés par ces nouvelles plateformes en ligne, mêlant partages et transactions entre particuliers. D'Airbnb, l'hôtelier sans hôtels, à Drivy ou sharoo.com pour la location de voiture, ou encore KissKissBankBank pour le soutien financier.

Cette nouvelle forme d'entrepreneuriat – que Michel Bauwens, théoricien du bien commun, nomme le «capitalisme», pour mettre en évidence la captation qui s'opère sur le travail et la richesse de ces «indépendants» *low cost* – rapporte beaucoup aux personnes qui n'ont finalement injecté qu'un programme d'ordinateur: la valeur d'Uber à la bourse est évaluée à 50 milliards de dollars, Airbnb est cotée à 10 mil-

liards de dollars. La palme revient à Facebook, à qui des millions de personnes offrent avec enthousiasme des données que Monsieur Facebook revend.

Cette richesse n'est pas réinvestie dans une création de valeur sous forme d'emploi ou même d'impôts. Ainsi, aux États-Unis, une société comme Uber compte 160 000 chauffeurs affiliés pour seulement 2000 employés. En France, Airbnb propose 200 000 logements en employant directement 25 personnes contre 650 000 chambres pour le secteur hôtelier employant 200 000 personnes.

La liberté qu'offrirait ce type d'échanges, mise en avant par les promoteurs de ces sites, est relativement illusoire. Ainsi, Uber contrôle l'ensemble de la chaîne. C'est lui qui détermine le nombre de chauffeurs affiliés, qu'il a transformés en faux travailleurs indépendants. Il est d'ailleurs dans son intérêt d'en multiplier le nombre pour casser le système, même si ses chauffeurs gagnent de moins en moins. C'est lui aussi qui fixe le prix de la course: il a imposé une baisse de 20% sans négociation. Les mécanismes qu'il a mis en place lui permettent de travailler hors de toute charge sociale, de toute fiscalité, puisqu'il s'est en plus basé dans des paradis fiscaux. Il est en train de se constituer une super rente, au détriment de tous.

La publicité de ces sites claironne «faites travailler votre voiture» (pour Uber), en passant sous silence le travail exigé pour net-

toyer sa voiture, (respectivement son appartement, pour Airbnb) sans parler du coût des révisions, etc. Cité par Mediapart en janvier 2016, le témoignage de Margot, qui concède avoir «beaucoup travaillé: faire le ménage, changer les draps, accueillir les gens, c'est un vrai boulot et ça prend beaucoup de temps. Il fallait être là pour suivre les arrivées et les départs parfois au milieu de la nuit».

## Usagers transformés en évaluateurs du travail

Les usagers sont, eux, transformés en évaluateurs du travail. Après chaque transaction, le «client» est invité à donner son avis sur les différentes prestations offertes: propreté, gentillesse, justesse des informations, etc. Une mauvaise évaluation est susceptible de faire éjecter du système le prestataire du service, sans aucun droit de recours.

Cette multiplication des formes de services rendus et d'emplois met à mal les systèmes de sécurité sociale et d'assurances fonctionnant majoritairement sur le modèle du salariat qui assure des droits tels que la retraite et les assurances chômage, maternité, accidents de travail.

Face à l'avènement du «post-salariat», les gouvernements proposent différents scénarios: Flexisécurité dans les pays scandinaves, compte personnel d'activité en

France. Le Royaume Uni<sup>3</sup> est allé au bout de cette logique néolibérale en faisant financer le système social par des entreprises privées avec le système des *social impact bonds*. Cela consiste à faire financer par une entreprise privée des actions sociales relevant normalement de financements publics (comme la lutte contre la récidive de jeunes sortant de prison ou l'insertion professionnelle d'habitants de banlieues défavorisées). Si le financeur atteint les objectifs, l'Etat rembourse l'intégralité de la dépense engagée à laquelle s'y ajoutent des intérêts.

Le revenu de base inconditionnel, que la Suisse vient de repousser par la voie des urnes, était également une forme de réponse à cette évolution de l'organisation du travail: si elle ne la contredisait pas, elle en aurait pu en atténuer les effets les plus délétères. Simple atténuation de cette nouvelle exploitation ou réelle alternative? Le débat reste ouvert. I

\* Ergonome, spécialiste de la santé au travail. [www.metroboulotkino.ch](http://www.metroboulotkino.ch)  
1 [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr), 18 janvier 2016.  
2 [www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr), 9 février 2016.  
3 Monique Castro, [alencontre.org/](http://alencontre.org/), avril 2016.

## VIEILLESSE ET DÉCLASSEMENT SOCIAL

**Métroboulotkino** ▶ Pour sa dernière séance de la saison, mardi 28 juin, Métroboulotkino renoue avec la tradition du ciné-concert. Le cinéclub syndical genevois propose *Le Dernier des hommes*, un film muet de 1924 signé F. W. Murnau. La projection sera accompagnée par trois musiciens: Sandro Rossetti (contrebasse, sifflet et objets sonores), Yves Cerf (saxophone, flûtes et objets sonores) et Sylvain Fournier (batterie, percussions et objets sonores). *Le Dernier des hommes*, c'est l'histoire du vieux portier d'un grand hôtel berlinois. Très fier de sa fonction, l'homme s'en voit cependant déchu. Relégué à l'entretien des lavabos, il doit renoncer à sa livrée, qui matérialise toute sa raison d'être. Humilié, l'employé déclassé va récupérer subrepticement le vêtement pour s'en revêtir et ainsi conserver un semblant de prestige dans le quartier. Mais une mégère témoin de la scène révèle l'imposture. L'ancien portier se barricade alors dans les toilettes de l'hôtel où il demeure prostré... CO

Mardi 28 juin à 19 h, Fonction:Cinéma, Maison des Arts du Grütli, 16, rue du Général-Dufour, Genève.



Muni d'un scanner, un client lit lui-même le code-barres des produits qu'il veut acheter, avant d'effectuer son paiement à une caisse sans personnel, Coop Sihlcity, Zurich, janvier 2015. KEYSTONE